

LUBOMIR CANTER
COLLABORATEUR

FRANÇAIS, ANGLAIS

LUBOMIR.CANTER@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE —————

Lubomir Canter conseille et représente une clientèle privée et institutionnelle, suisse et internationale, dans le cadre de procédures devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Son expertise couvre le contentieux civil, financier et commercial. Il intervient aussi fréquemment dans des procédures d'exécution de décisions et d'insolvabilité.

Lubomir Canter assiste également nos clients sur un large éventail de questions contractuelles et relatives au droit des sociétés.

EXPÉRIENCES & FORMATIONS —————

- Depuis 2022 : Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2022 : Barreau de Genève
- 2020-2022 : Avocat stagiaire chez Borel & Barbey
- 2020 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2019 : Master 2 en droit français, mention très bien, Université Paris II Panthéon-Assas, France
- 2019 : Master en droit, magna cum laude, Université de Fribourg
- 2016 : Licence en droit français, Université Paris II Panthéon-Assas, France
- 2016 : Bachelor en droit, Université de Fribourg

DOMAINES D'ACTIVITÉ —————

Contentieux et Arbitrage

contentieux civil et commercial · insolvabilité et exécution forcée · criminalité économique

ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)